

DROIT FISCAL APPROFONDI DE L'ENTREPRISE

Année universitaire	2026/2027	
Volume horaire de la formation	109 heures d'enseignements (de janvier à avril)	TOTAL 113 heures
Évaluation	4 heures (épreuve écrite)	
Modalités d'enseignement	Présentiel	
Stage	Formation non éligible	

UE 1	Droit fiscal général de l'entreprise	31 heures
	Impôt sur les sociétés approfondi et groupes	12h
	Taxe sur la valeur ajoutée approfondie	12h
	Impôts locaux sur l'entreprise	7h
UE 2	Droit fiscal international de l'entreprise	27 heures
	Droit européen et fiscalité	6h
	Fiscalité internationale	7h
	Fiscalité douanière	7h
	Initiation aux prix de transfert	7h
UE 3	Droit fiscal spécial de l'entreprise	21 heures
	Droit fiscal des organisations à but non lucratif	7h
	Fiscalité des restructurations	7h
	Fiscalité patrimoniale du dirigeant d'entreprise	7h
UE 4	Procédure fiscale	30 heures
	Contrôle fiscal	15h
	Contentieux du recouvrement de l'impôt	6h
	Lutte contre la fraude fiscale	9h
Examen terminal		4 heures
Épreuve écrite unique portant sur une ou plusieurs thématiques abordées dans le cadre du diplôme, à la fin des enseignements annuels		

Responsabilité pédagogique**Pablo GUEDON**

Maître de Conférences à l'École de Droit - UCA

Pablo.GUEDON@uca.fr**Scolarité****Jade PAILLOUX**

04 73 17 76 64 - Jade.PAILLOUX@uca.fr

Formation Continue**Cédric QUICHON**

04 73 17 76 54 - Cedric.QUICHON@uca.fr

N° SIRET

130 028 061 00260

N° Déclaration activité

84630531763

